

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 832

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quart de tour pour un nouveau départ

Les abonnés de la première heure s'en souviennent : DP bi-mensuel s'est présenté pendant neuf ans sur quatre pages de grand format (39,5 x 29). Lors du passage à l'hebdomadaire, en 1972, nous avons choisi un format réduit (26 x 20), inédit et maniable. Quatorze ans plus tard le format subsiste mais la présentation change : DP dorénavant se lit verticalement; rotation d'un quart de tour. Il ne s'agit pas seulement d'une pirouette. La nouvelle formule permet une mise en page plus souple, plus vivante; elle propose plus de rubriques régulières que vous découvrirez au fil des semaines. Grâce à l'informatique la rédaction assure maintenant elle-même la composition du journal, avec un choix plus étendu de caractères. Une autonomie accrue mais aussi une responsabilité plus lourde pour le rédacteur. Au total ces innovations devraient offrir une meilleure lisibilité à une matière - l'actualité politique, économique et sociale helvétique - qui, nous en convenons, ne soulève pas chaque semaine les passions.

L'adaptation de DP aux techniques nouvelles et le renouvellement formel que nous vous proposons ne nous font pas pourtant oublier la raison d'être de notre entreprise : "Le journal est fait pour vivre notre histoire", écrivions-nous il y a un peu plus

d'un an, au moment du départ de Laurent Bonnard, rédacteur responsable pendant treize ans.

Au moment où à coups de millions le combat fait rage sur le marché de la presse, où l'on demande au journaliste d'être surtout un instrument efficace au service de son entreprise, où la presse écrite est toujours plus tentée de singer les séductions visuelles de la télévision, l'équipe rédactionnelle de DP réaffirme l'importance qu'elle attache à l'expression d'une opinion indépendante des pouvoirs tant politiques qu'économiques.

Cette aventure - car c'en est une que de faire paraître semaine après semaine vingt-trois colonnes - qui consiste à décrire pour comprendre et à juger pour agir nous paraît indispensable, parce que parler à haute voix reste la condition première du débat démocratique. Cela, les titres-choc et les images percutantes ne le remplaceront jamais.

L'engagement de ceux qui font DP n'a de sens que par le soutien de tous les lecteurs. Domaine public vit avec un budget modeste, sans publicité et sans réserve financière ; sa force, ce sont ses abonnés, sa publicité, ce sont encore ses abonnés qui la font. De nos lecteurs nous attendons critiques et suggestions, pour qu'avec eux l'aventure puisse continuer.

Domaine public

DP PERSISTE ... ET SIGNE

(réd.) Dès ce numéro, vous trouverez l'impressum et la liste des collaborateurs en pages intérieures. Autre nouveauté : DP prend l'option de signer désormais tous les articles qui paraîtront dans ses colonnes. Il ne s'agit pas d'une irruption du "star-system" dans notre hebdomadaire. Nous n'avons pas besoin - à l'instar de ce nouveau magazine TV - de Pierre-Pascal, Jean-Charles, Pierre et les autres pour vendre notre marchandise. Cette formule permettra simplement à nos lecteurs de voir "qui fait quoi" dans le journal. Les articles se-

ront en général signés par les initiales de l'auteur au début du texte. Exception pour les contributions de collaborateurs occasionnels et les points de vue qui seront signés en toutes lettres au bas du texte. Fruit d'une réflexion et d'une discussion communes, l'éditorial sera également signé en bas du texte. Quant à la signature "réd.", elle sera réservée aux textes collectifs, réécrits ou aux chapeaux ajoutés par le rédacteur au texte d'un collègue. Ne seront pas signés, ce que nous appelons les "brèves", simples découpages et "papiers collés" tirés de l'actualité et de la vie des médias.